



Prix Architecture 2021

de bibliothèques et de centres d'archives du Québec

Formulaire de dépôt de candidature

Les règles de participation et de présentation ainsi que les critères d'analyse du jury sont disponibles au

www.congrescpi.com/prix

Nom et adresse complète de la

bibliothèque ou centre d'archives: _____

Date d'ouverture du bâtiment au public, soit la disponibilité et l'offre effective des services aux usagers entre le **1er juillet 2019 et le 30 juin 2021** : _____

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bâtiment neuf | <input type="checkbox"/> Agrandissement | <input type="checkbox"/> Rénovation majeure |
| <input type="checkbox"/> Recyclage | <input type="checkbox"/> Conservation | <input type="checkbox"/> Restauration patrimoniale |

Nom de la firme d'architectes : _____

Nom et prénom de l'architecte responsable : _____

No de membre de l'OAQ: _____

Signature de l'architecte : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom du donneur d'ouvrage : _____

Nom et prénom du responsable : _____

Signature du donneur d'ouvrage : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

[Suite >>](#)

Exigences de présentation du dossier- en format numérique seulement (PDF)

Les exigences de présentation du dossier sont en format numérique seulement (PDF). Les 9 pièces numériques à joindre au dossier de candidature sont présentées séparément et cochées dans l'ordre suivant :

- 1. Le formulaire de dépôt de candidature, dûment **rempli, signé et numérisé**.
- 2. Un texte explicatif de 1 000 mots décrivant le contexte, les contraintes et le concept proposé par les architectes et en tenant compte des dix critères d'analyse spécifiques.
- 3. Un maximum de 150 mots pour chacun des dix critères d'analyse spécifiques.
- 4. Une capsule descriptive de 150 mots pour diffusion éventuelle.
- 5. Le plan d'implantation est obligatoire. L'échelle, au choix des architectes, doit y être indiquée. Les plans de chaque étage indiquant les fonctions, le mobilier et les équipements, les coupes et les élévations nécessaires à la bonne compréhension doivent aussi faire partie du dossier.
- 6. Attestation que la date d'ouverture du bâtiment au public, soit la disponibilité et l'offre effective des services aux usagers, a eu lieu entre le **1er juillet 2019 et le 30 juin 2021**.
- 7. Attestation des droits d'auteur sur les photographies, les plans et les textes.
- 8. Photographies. Un minimum de 15 mais pas plus de 20 photographies couleur numérisées en basse définition, de 72 dpi en format 8 x10, sauvegardées en format JPEG, sont requises.
- 9. Le chèque de 130\$, taxes incluses, est libellé au nom de la Fédération des milieux documentaires. Le chèque doit parvenir par la poste au plus tard le **vendredi 17 septembre 2021 à 17h00** à :

FMD - Fédération des milieux documentaires
2065 rue Parthenais, bureau 387
Montréal, (Québec) H2K 3T1

Le dossier de candidature dûment complété en format numérique (PDF) doit être transmis au plus tard le **vendredi 17 septembre 2021 à 17h00** via «We Transfer» à info@fmdoc.org .

À défaut de respecter la date d'échéance, la candidature sera rejetée automatiquement.

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. Un reçu sera émis.